

Actualités transports scolaires 2025/2026 : nouvelles aides portée par la Région

Alors que la rentrée 2025/2026 se prépare, les familles franciliennes peuvent compter sur plusieurs dispositifs d'aide pour financer les transports scolaires de leurs enfants sur des circuits spéciaux (carte Scol'R).



- **L'échelonnement possible, en 3 fois**, du paiement de la carte (346.66€) pour les lycéens non boursiers,
- Le **remboursement de 100€**, via **l'application LABAZ** (comme pour le pass Navigo Carte Imagin'R), qui sera versé au cours du 1er trimestre 2026. [En savoir plus ici !](#)

L'inscription en ligne de l'enfant ([Souscrire en ligne à la carte Scol'R](#)) est obligatoire, afin de créer un numéro de dossier !

Les 3 chèques, d'un montant de 115,55€ chacun, à l'ordre du Trésor Public, **doivent être envoyés ou déposés à l'adresse ci-dessous, en indiquant au dos de chaque chèque, le nom de l'enfant, le numéro du dossier d'inscription et le mois d'encaissement.**

Adresse postale pour envoyer les chèques (À l'ordre du Trésor Public) :

Ile de France Mobilité CSS 95

21 rue du Petit Albi

ZAC du Moulin à vent - Parc de l'Horloge

CS 98397

95805 CERGY PONTOISE CEDEX

Adresse des bureaux IDFM pour déposer les chèques :

Ile de France Mobilité - Bâtiment C1 Cérium / Hall 104

21 rue du Petit Albi

ZAC du Moulin à vent - Parc de l'Horloge

95800 CERGY

Nous rappelons que le **Pass Navigo Carte Imagine R, ne permet pas l'accès aux lignes des circuits spéciaux scolaires.**

Contact

Pour toute question ou assistance sur l'inscription :

css95@iledefrance-mobilites.fr
iledefrance-mobilites.fr